

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** Approche STAT-C (Suivi Thérapeutique des Arrêts de Travail pour trouble de santé mentale commun en Collaboration interprofessionnelle)

**No d'activité :** 84437

**Date :** vendredi le 24 mars 2023

**Lieu :** Castel des Prés

**Coordonnées :** Le Castel 1954  
5800, boul Gene-H Kruger, Trois-Rivières, Québec G9A 4P2

## Objectifs

1. Évaluer la pertinence de l'arrêt de travail;
2. Optimiser l'arrêt de travail en visant le rétablissement;
3. Organiser la collaboration dans une optique d'entente partagée;
4. Identifier des outils d'évaluation et d'intervention.

**Président de séance :** Dre Karine Talbot

## Horaire

2023-03-24	08:00	08:15	Accueil/Clôture	
2023-03-24	08:15	10:00	Atelier	Cynthia Cameron md et Annie Plamondon ts
2023-03-24	10:00	10:30	Pause/Repas	
2023-03-24	10:30	12:00	Atelier	Cynthia Cameron md et Annie Plamondon ts

inscription obligatoire  
AMOM Mauricie : [info@amom-mauricie.ca](mailto:info@amom-mauricie.ca)  
ou 819-373-7155

L'Association des médecins omnipraticiens de Mauricie, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.25 heure (s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Lundbeck

*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.